

EDITORIAL

Vous avez maintenant l'habitude de découvrir notre bulletin municipal semestriel qui vous informe sur les travaux, activités et projets de notre belle commune.

Nous avons récemment effectué l'opération "nids de poules". Pas moins de quatre tonnes de goudron ont été répartis sur la voirie au cours d'une journée de bénévolat le 23 mai. Je remercie chaleureusement les acteurs, nouveaux et anciens expérimentés pour leur disponibilité et la mise à disposition de leurs équipements. En effet, tracteurs et bennes sont indispensables à la réalisation de ces travaux, merci à René et Yvon pour ce matériel. Ces moments de partage sont conviviaux et resserrent les liens entre habitants, nous espérons pouvoir continuer longtemps ces actions de bénévolat, de plus en plus restreintes par la règlementation mais devenues indispensables vu la diminution des dotations de l'état.

Vous aurez aussi remarqué la création d'une place de parking pour personnes handicapées sur la place de l'église, conforme à la règlementation en vigueur.

Concernant l'assainissement, la prochaine échéance est prévue pour septembre où le SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne) devra voter le budget, la mise en route du projet et le présenter à la DREAL pour approbation.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler la possibilité de recevoir ce bulletin par messagerie. Si ce n'est déjà fait, vous pouvez communiquer à Sandra, notre secrétaire de Mairie, votre adresse courriel. Dans le cas contraire, vous continuerez bien évidemment à recevoir la version papier.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bon été ensoleillé assorti à des vacances bien méritées.

Marc Garrigou

Recensement (16 ans)

Dans le mois qui suit votre seizième anniversaire, pensez à vous faire recenser à la Mairie.

Un certificat vous sera remis. Il vous sera demandé pour vos examens et votre permis de conduire.

Quand vous aurez effectué votre recensement vous serez inscrit sur les listes électorales de Loubens sans autres formalités.

Urbanisme (rappel)

Vous avez obtenu un permis de construire ou une demande de travaux.

Vous devez faire une déclaration d'ouverture de chantier, ainsi qu' une déclaration d'achèvement de travaux.

Ces formalités sont obligatoires et permettent un suivi des dossiers.

Fermeture Mairie et Agence Postale du 3 août au mardi 25 août au matin.

Lors de cette fermeture les instances (lettres recommandées, paquets seront à disposition à la poste de Caraman.) La médiathèque sera également fermée pendant cette période.

BUDGET PREVISIONNEL 2015

270 644€ pour la section fonctionnement 104 817€ pour la section investissement

| Postes | Contenu du poste | Réalisé en 2014 | Prévisions 2015 |
|--------------------------------------|--|-----------------|-----------------|
| Charges à caractère général | Comprend principalement des coûts d'énergie, entretien, impôts, mise à disposition matériel, assurances | 30 380 | 54 761 |
| Charges de Personnels | Salaires et cotisations du personnel employé par la mairie. | 51 673 | 58 960 |
| Charges de gestion courante | Comprend principalement les contributions aux syndicats intercommunaux, les subventions aux associations, les indemnités des élus et le service incendie | 115 091 | 143 460 |
| Charges financières | Intérêts des emprunts, dettes | 961 | 735 |
| Transfert de charges intercommunales | Cœur Lauragais | 10 660 | 10660 |

Le service Espaces verts est compris dans les charges générales (mise à disposition du matériel) et dans les charges de personnels (remboursement salaires).

| Tableau des recettes | 2014 | 2015 |
|---|---------|---------|
| Contributions directes (taxes) | 110 961 | 114 073 |
| Dotations générales et directes de fonctionnement (Etat) | 83 120 | 81 668 |
| Indemnité de fonctionnement du bureau de poste (La Poste) | 13 464 | 13 524 |
| Taxes sur pylônes électriques et redevance d'occupation du domaine public | 8 534 | 8 792 |
| Récupération T.V.A. (2013) | 4 427 | 16 015 |
| taxe aménagement | 5 781 | 2 000 |
| Subventions attendues | 22 794 | 0 |

Les impôts locaux à Loubens

L'augmentation des bases nous est communiquée par l'état.

Cette année l'augmentation des taxes a été calculée à 0%, ce qui donne un coefficient multiplicateur de 1(calcul des taux)

| | Année 2014 | | | Année 2015 | | |
|--------------------------|-----------------|---------------|---------------------------|-----------------|---------------|---------------------------|
| | Base imposition | Taux votés | Produit fiscal attendu | Base imposition | Taux votés | Produit fiscal attendu |
| Taxe d'habitation | 443 500 | 10.86 | 48 164 | 479 300 | 10.86 | 52 052 |
| Taxe foncière (bâti) | 277 700 | 15.06 | 41 822 | 294 500 | 15.06 | 44 352 |
| Taxe foncière (non bâti) | 25 700 | 68.75 | 17 669 | 25 700 | 68.75 | 17 669 |
| BUDGET | | 107 655 | | · | 114 073 | |

•

INFORMATIONS DIVERSES

Journée bénévolat

Comme vous pouvez vous en douter, il y a en permanence des travaux d'amélioration et de maintenance à accomplir dans notre village.

Nous avons décidé d'organiser une journée de bénévolat le <u>samedi 18 juillet</u> à partir de 9h pour réaliser un ou plusieurs projets nécessaires (en fonction du nombre de participants).

Les activités possibles sont :

- Une chape entre le garage et le préau de l'école en vue d'une couverture prochaine. Le local créé servira de stockage pour les tables du Comité des fêtes.
- Finir l'aménagement de l'arrière- cuisine de la salle des fêtes.
- Créer un placard pour le matériel du Comité sur la mezzanine de la salle des fêtes.
- Améliorer le réseau électrique de l'église (câblage, prises et éclairage ?).

Un point sur les fournitures nécessaires sera fait avant par un responsable volontaire pour chaque chantier, en fonction des projets réalisables et donc du nombre de personnes disponibles.

Nous vous demandons de vous signaler rapidement auprès de la Mairie pour tel ou tel chantier. Nous pourrons ainsi nous assurer de la réussite de cette journée (organisation, fournitures, assurance...).

La journée se terminera par un apéritif suivi d'une grillade au champ communal offerts par la municipalité. En espérant vous compter nombreux, nous vous remercions par avance pour votre engagement citoyen.

Voiries- Entretien voies communales

Samedi 23 Mai, une opération de rebouchage des nids de poule a été réalisée. Pas moins de 4 tonnes d'enrobé ont été brassées par les 9 volontaires sur la journée.

Ceci a permis de reboucher la plus grande partie des nids de poules sur les différentes voies communales. Il est possible que de plus petits trous persistent mais l'enrobé à besoin d'une certain épaisseur pour tenir sur le bitume déjà en place. Merci à Christophe Berche, Gérard Rouquet, Herbert Minkus, René Alibert, Philippe et Johanne Jau et Yvon Noyes qui ont aidé les membres du conseil municipal disponibles pour cette longue journée.

De plus, dans le cadre du programme du pool routier des travaux de voirie ont été réalisés par l'entreprise Nerocan au niveau de la rue du Pigeonnier, de la rue des Vieux Moulins et du chemin d'En Guit

Sas Mairie

Prochainement, une modification des accès à la Mairie et à la Médiathèque sera réalisée.

L'entrée principale de la Mairie va être modifiée par l'installation d'un sas installé à l'intérieur après la porte existante.

Vous pourrez donc accéder directement à la Médiathèque par l'escalier à droite en entrant. Ces travaux permettront de sécuriser et d'isoler les bureaux de la Mairie et l'entrée de la salle des fêtes sera réservée à l'utilisation de celle-ci.

Chiens errants

A l'attention des propriétaires d'animaux de compagnie et plus particulièrement de chiens.

Nous vous rappelons que votre animal peut, par son comportement, causer des nuisances, voire des dommages à autrui. La divagation des animaux, les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs, les déjections peuvent être source de contrariété pour certains de nos concitoyens.

En conséquence, il requiert une certaine attention des maîtres ou de toutes personnes chargées de leur surveillance. Pour rappel, un animal est considéré être en état de divagation dès lors qu'il se trouve hors de la propriété de son maître, et hors de sa surveillance, et de son contrôle.

En effet, même si ces animaux ne sont pas agressifs ou dangereux, ils peuvent par leur seule présence sans surveillance, inquiéter des personnes -enfants, joggeurs, cyclistes, etc.- voire provoquer un accident. Nous appelons donc les propriétaires d'animaux à faire preuve de la plus grande vigilance pour éviter que ceux-ci ne s'échappent et divaguent dans la commune.

Enfin rappelons que la loi est claire sur le sujet, et que le maire est en droit de prendre les mesures nécessaires : « Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique [...]. Il est interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique [...] qu'autant qu'ils sont tenus en laisse. [CODE DE LA SANTE PUBLIQUE- REGLEMENT SANITAIRE Titre IV Article 99-6 Animaux]»

Nous comptons sur votre civisme et votre responsabilité.

INFORMATIONS DIVERSES

Assainissement collectif

Votre équipe municipale avance sur le projet d'assainissement.

Le 26 mars dernier une réunion d'information s'est tenue en présence de Mr Jean Pierre HOUILLE, vice - président de Cœur Lauragais délégué au SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif).

A l'occasion de celle-ci, nous avons présenté en toute transparence les enjeux de l'assainissement notamment pour le centre de notre village.

Nous avons fait un rappel de la réglementation et proposé aux 60 personnes présentes les différentes options qui existent pour traiter les eaux usées, soit au travers d'un système individuel soit par un système collectif. Les contraintes règlementaires et le contexte économique (baisse sensibles des subventions) ont suscité des réflexions et interrogations.

Au cours de cette réunion, nous avons, sur la base des données fournies par le SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute Garonne) et sous le contrôle avisé de Mr HOUILLE, abordé la partie financière en présentant des tableaux d'amortissements des différentes solutions.

Le SMEA, à qui la compétence a été déléguée, budgétise la collecte et le traitement des eaux usées à 1 400 000 €. L'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Département subventionneront à hauteur de 685 000 €. Le SMEA, par des emprunts en financera le reste. La participation à ce financement passera au travers d'une redevance sur le prix du M3 de l'eau qui sera supportée par les foyers connectés au réseau et aux futures habitations qui seront construites dans le périmètre défini.

Puis à l'issue d'échanges et questions/réponses nous avons fourni aux personnes concernées un questionnaire nous permettant de prendre en compte les avis de nos concitoyens quant à l'orientation à prendre.

40 réponses ont été retournées qui, à la très grande majorité ont révélé l'adhésion au projet collectif.

Nous avons donc décidé de retenir l'assainissement collectif, de saisir le SMEA pour la mise en œuvre de ce projet, le présenter au vote de leur budget en septembre 2015 et de le soumettre à la DREAL pour validation. Nous vous tiendrons bien entendu informés de l'évolution de ce futur chantier qui permettra à notre village et ses habitants de se mettre en conformité et par effet de consolider le Plan Local d'Urbanisme, autre gros chantier de votre équipe municipale.

Site Internet

Comme vous le savez certainement car vous y êtes déjà allé, Loubens-Lauragais possède actuellement un site à l'adresse http://loubens.lauragais.free.fr/.

Ce site initialement créé et géré hors de l'institution municipale ne permet plus de communiquer l'ensemble des informations que nous souhaitons mettre à disposition pour les habitants, futurs habitants ou touristes de notre belle commune.

Nous avons donc décidé de profiter des compétences d'un conseiller municipal pour créer un nouveau site plus moderne qui nous permettra de fournir plus d'informations, notamment sur les grands projets actuels : l'urbanisme et l'assainissement.

Nous comptons également lister tous les entrepreneurs, artistes et créateurs ainsi que les associations qui le souhaitent. Ceci permettra de centraliser les contacts de toutes les personnes faisant vivre la commune. Comme nous n'avons pas forcément cette liste au complet et à jour, vous pouvez contacter la mairie afin de nous communiquer les informations vous concernant ou pour indiquer que vous ne voulez pas y apparaître.

Ce nouveau site internet devrait voir le jour à la fin de l'été et sera certainement complété pendant toute la fin de l'année.

La nouvelle adresse à retenir est : http://www.loubens-lauragais.fr

Cimaises

Des cimaises ont été installées dans la salle des fêtes et la médiathèque.

Nous les avons inaugurées en y installant les travaux réalisés par les élèves de l'atelier de peinture mené par Sandra Bignon au Cabanial. L'année ayant été prolifique il fallait au moins deux salles pour exposer toutes ces « œuvres!!! ».

Le vernissage qui a eu lieu le 15 juin a permis d'intéressants échanges avec les personnes présentes.

Maintenant, les murs se sont de nouveau vidés mais il sera dorénavant plus facile d'y accueillir diverses réalisations et expositions.





Fête de l'or Bleu

Ce dimanche 28 juin, avait lieu à Loubens-Lauragais (31) les 2èmes Fêtes de l'Or bleu en Pays de Cocagne portées par l'association Infiniment Pastel. Deuxième édition du genre, cette journée a mobilisé plus de 180 bénévoles du village et la chorale Thèque invitée de la chorale du village.

Cette fête n'aurait pu avoir lieu sans l'aide et le soutien de la Mairie de Loubens-Lauragais, du Comité des Fêtes, des deux chorales de Loubens et de Tchéquie et de tous les bénévoles habitants de Loubens et d'ailleurs costumés... sans oublier les mécènes, sponsors, partenaires, soutiens, amis d'Infiniment Pastel et le Conseil Départemental 31.

Un grand MERCI à tous pour avoir donné de leur temps et de leur énergie pour la réussite de ce moment privilégié, car on a pu trouver pendant cette journée un large programme d'animations (chorale, conte-promenade, démonstrations diverses autour du Pastel, jeux en bois, jongleur, balades en carriole avec âne, joutes d'armes, démonstration spectaculaire de teinture avec le pastel) et un marché artisanal. L'inauguration de la fête et la remise des clés du village par Marc Garrigou, Maire de Loubens-Lauragais, aux organisateurs dans le parc du Château de Loubens en présence de Jacqueline d'Orgeix, propriétaire du château ont ouvert officiellement ces deuxièmes fêtes.

Cette journée placée sous le signe du soleil a attiré un public curieux et attentif. Artisans et marché bio ont connu un franc succès. Les démonstrations autour du pastel : teinture, papier, de la plante à la cocagne, etc. ont tenu le public en haleine... et les visiteurs ont pu se restaurer à la taverne du parc.

Nous avons eu la visite amicale de Madame Christine Courade et Monsieur Gilbert Hébrard élus du Conseil Départemental 31 qui ont été nos soutiens, avec Monsieur Jean-Michel Fabre, dans nos démarches auprès du Conseil Départemental 31.

A 17h le clou de la journée a été la sortie de cuve d'une toile de 7 mètres de haut et de 3 mètres de large par les deux maîtres teinturières du Pastel, Annette Hardouin et Denise Lambert. Sous les yeux ébahis du public, la toile a été hissée hors de la cuve de teinture, telle une voile. L'alchimie du pastel a alors opéré : sortant de la cuve, le tissu est passé du jaune au vert puis au bleu au contact de l'oxygène de l'air. Les applaudissements ont alors crépité devant ce spectacle magique.

Au final, une journée privilégiée sous le signe du bleu, bleu du ciel, bleu pastel, et pour tous, la véritable découverte d'un patrimoine vivant.

www.fetesdupastel.com





PAGE DES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes - un riche début d'année!

Grâce au Comité des Fêtes et aux différentes associations de notre village, nous avons pu nous retrouver autour d'activités très différentes.

En mars, une troupe de théâtre amateur "Le Théâtre de la Violette" est venue nous distraire avec un vaudeville "Barouf à Chiogga".

Quelques semaines plus tard, nous en avons pris plein les oreilles lors du deuxième « Loubens en Voix ». Le groupe de chant à capella « Lauren Bacalao » nous a fait rire avec ses chansons irrévérencieuses et le concert de « Tangonella » était simplement une merveille par la qualité des voix et la beauté des chansons également à capella.

Nous nous sommes retrouvés en avril pour la traditionnelle Chasse à l'œuf, suivie d'un buffet champêtre et de la célèbre omelette sucrée de René!

Début juin, nous avons accueilli comme à l'accoutumée le Festival Déodat de Séverac et cette année c'est l'Elastic Band, un combo jazz toulousain qui s'est produit sous la Halle.

Une fois de plus la Fête de la Musique s'est installée sur notre place, et nous avons pu entendre les progrès des élèves de la Fabrique à Sons, mais aussi des groupes amateurs venus de notre campagne et bien sûr notre groupe local "Tarash Trad'Loub" et ses invités surprises qui nous ont fait danser et chanter.

Et juin s'en est allé ...mais sans oublier la magnifique journée des Fêtes de l'Or Bleu, dédiée au pastel.

Mais l'année n'est pas finie et bientôt ce sera le Méchoui du 14 juillet, puis la fête locale du 20 au 23 août, ensuite une journée de septembre acrobatique avec les Flying Frenchies (surprise!), le vide-grenier (inscription déjà ouverte à l'Auberge), en octobre une journée Arts des rues suivie d'un concert, puis la 3è édition du Festival du Court Métrage....Mais, on vous dira tout ça au fur et à mesure bien sûr!

Merci à tous les bénévoles du comité et des autres associations et on compte sur vous pour continuer à faire vivre notre beau village!

Léz'arts des champs

Toute l'équipe a commencé 2015 avec un carnaval de Science Fiction, haut en couleurs et des personnages surprenants issus de tous horizons et d'autres galaxies (vive l'échange dans la différence et la diversité!) et une soucoupe volante qui s'est envolée en fuméeL'occasion une fois de plus, de déambuler dans la joie et la bonne humeur, sous le soleil, au son de la batucada (merci la FAS!) avec tous les habitants du village.

D'autre part, l'année scolaire s'achève sur un bilan extrêmement positif de l'atelier d'Arts Plastiques destiné aux enfants, dont les effectifs n'ont cessé de grossir au cours de l'année : un franc succès car les petits artistes sont ravis des cours et très contents de leurs créations , pour notre plus grand plaisir...ce qui nous conforte dans l'envie de maintenir ce cours l'année prochaine voire d'ouvrir un autre créneau.

D'autres projets artistiques sont en gestation , notamment un atelier de jeux et créations durant la fête du village, en août ainsi qu'une journée Léz'arts des rues consacrée à l'Art, en octobre

Du pain sur la planche en perspective et encore de belles rencontres culturelles, riches en échanges !

En vous souhaitant de très bonnes vacances sous le soleil





PAGE DES ASSOCIATIONS

FABRIQUE A SONS

La "Fabrique à sons: école de musique de Loubens-Lauragais" voit se terminer sa 4ème année de fonctionnement.

Les élèves ont pu montrer leur travail lors des **Escoutades du 31 janvier dernier**. Cet événement est devenu un moment important de l'année d'apprentissage d'un point de vue artistique (et culinaire)!

Nous avons eu la chance de pouvoir proposer un atelier de **BeatBox** encadré par **Wab** pendant les vacances de février. Les jeunes élèves ont pu découvrir qu'on peut aussi faire de la musique avec sa voix!

Au mois de mai, c'est un bus entier qui est parti amener les élèves à la halle aux grains pour aller assister à un concert pédagogique présenté par Jean-François Zygel et mis en musique par Tugan Sokhiev et l'orchestre national du Capitole (Symphonie n°25 de Mozart).

La fin d'année, comme toujours rythmée par la traditionnelle fête de la musique (**samedi 20 juin** dés **17h30**) a permis aux élèves de jouer devant un public nombreux. Le village a été, ce jour-là, "occupé musicalement" (halle, place, église, balcon...) pour proposer une déambulation à l'auditoire. Le concert de l'école de musique et de la chorale a été suivi de 4 concerts sur la place du village.

Les inscriptions pour l'année 2015/2016 ont eu lieu le samedi 27 juin entre 10h et 12h sous la halle de Loubens.

Enfin, cette année a eu lieu la 2ème édition de la fête du Pastel à laquelle bon nombre de loubensois ont participé. Nous avons eu le privilège d'accueillir la **chorale** "Saint-Thomas" (Prague, République Tchèque) pour une participation commune avec la chorale "Merunka" de Loubens. Les 2 chorales ont proposé un magnifique concert d'ouverture de la fête du Pastel le samedi 27 juin à 18h30 à l'église autour d'un répertoire classique et sacré. Le dimanche 28 juin, dans le parc du château, les 2 chorales ont chanté un répertoire plus médiéval, en accord avec l'âge d'Or du Pastel dans le cadre de cette fête qui a accueilli cette année encore, une foule nombreuse.

La fabrique à sons remercie la municipalité de Loubens-Lauragais ainsi que celle de Vendine pour leur aide logistique et leur confiance.

Pour que continue à vivre la musique dans nos campagnes.

Alavetz, aprèn, joga e sona!

contact: <u>fabriqueasons@gmail.com</u>



Tai Chi Chuan Traditionnel

Rendez-vous le **vendredi soir de 18h 45 à 20h** Salle des fêtes de Loubens Cours d'essai offert

Contact: association Le Grand Geste

Tél: 05 62 18 39 36

Courriel: brigitte.durand@dbmail.com

Yoga relaxation

Association loi 1901

Pour toute information vous pouvez contacter l'association

"LES COCCINELLES 31 " 05 61 83 25 08

mone.segura@orange.fr

INFOS PRATIQUES

SECRETARIAT MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires: Mardi: 9h - 12h 14h - 19h

Mercredi: 9h - 12h

Vendredi: 9h - 12h 14h - 17h

Le Maire sur rendez-vous auprès du secrétariat.

Fermé: le lundi, mercredi et jeudi après midi

Horaires déchetterie de Caraman

Du mardi au samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H Tél: 05 61 81 43 79

Horaires de tonte

Jours ouvrables: 8h30/12h00 et 14h30/19h00

samedi: 9h00/12h00 et 15h00/19h00

Dimanche et fériés : 10h00/12h00 et 16h/18h00

Permanences de M. Gilbert HEBRARD Conseiller Départemental TOUS LES JEUDIS DE 9 H à 12H Communauté de communes Cœur Lauragais 05.62.18.42.80

> Permanences de M. Kader ARIF député Prendre rendez vous Au 05 61 20 39 46 ou

permanence@kaderarif.fr

MEDIATHEQUE MUNICIPALE:

La médiathèque municipale est ouverte le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 13h30 à 15h et le samedi de 10h à 13h.

RECUP'PILES:

Dans le cadre du tri sélectif des déchets, les enfants de l'école de Loubens ont construit un récup'piles. Celui-ci se trouve à la Mairie et vous pourrez venir y déposer toutes vos piles pendant les heures d'ouverture de la mairie.

RECUP' BOUCHONS

Vous pouvez maintenant déposer vos bouchons plastique à la mairie. L'association Solidarité bouchons 31 nous a fourni un carton permettant cette collecte. Celle-ci permet à cette association de venir en aide aux personnes handicapées.

ETAT - CIVIL

NAISSANCES: MARIAGES

Emile LEYRAT: 13 mars 2015 Ludovic ROTA et Caroline CAZARRE: 21 mars 2015 Matéo BOLAND: 01 avril 2015 Franck SABOURIN et Julie CENATIEMPO: 04 juillet 2015